# ASSEMBLÉE NATIONALE

1er mars 2021

## LUTTE CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE - (N° 3875)

Tombé

## **AMENDEMENT**

N º 770

présenté par M. Menuel, Mme Beauvais et M. Cherpion

#### **ARTICLE 49**

Supprimer l'alinéa 13.

#### **EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement supprime le décret qui permet de prévoir de nouvelles conditions de fixation et de mise en œuvre de l'objectif Zéro Artificialisation Nette. Le champ d'application de ce décret est manifestement trop vaste. Les conditions de fixation et de mise en œuvre sont déjà prévues dans la loi.